

Tableau 21 – Annuaire démographique 2016

Le tableau 21 présente les espérances de vie à des âges déterminés, pour chaque sexe, pour la dernière année disponible entre 1997 et 2016.

Description des variables : L'espérance de vie à l'âge x , ex., se définit comme le nombre moyen d'années restant à vivre aux hommes et aux femmes qui ont atteint l'âge x , à supposer qu'ils continuent de connaître les mêmes conditions de mortalité observées pendant la période sur laquelle porte la table de mortalité.

Les chiffres sont présentés séparément pour chaque sexe à partir de la naissance et puis tous les cinq ans jusqu'à 100 ans.

Dans le tableau figurent les espérances de vie calculées selon les tables de mortalité complètes ou abrégées communiquées par les pays et les zones.

Les données sont arrondies à la première décimale, indépendamment du nombre de décimales qui figurent dans le calcul initial.

La table de mortalité est un moyen statistique que s'utilise pour donner un aperçu complet de la mortalité d'une population incluant les probabilités de décès et l'espérance de vie à chaque âge. Les tables de mortalité reposent sur l'hypothèse que chaque cohorte théoriquement distinguée connaît, pendant toute son existence, les taux de mortalité par âge observé à un moment donné. Les taux de mortalité correspondant à l'époque à laquelle sont calculées les tables de mortalité sont ainsi censés demeurer inchangées dans l'avenir jusqu'au décès de tous les membres de la cohorte.

Fiabilité des données : Les chiffres figurant dans ce tableau proviennent de tables officielles de mortalité. En ce qui concerne les chiffres extraits de tables officielles de mortalité, on part du principe que les données de base (effectif de la population et nombre de décès selon l'âge et le sexe) ont été ajustées, en tant que de besoin, avant de servir à l'établissement de la table de mortalité.

Insuffisance des données : les espérances de vie appellent les mêmes réserves que celles qui ont été formulées à propos des statistiques de la population en général et des statistiques de mortalité en particulier (voir les sections 3 et 4 des Notes techniques). Lorsque l'on interprète les données, il ne faut jamais perdre de vue que, par hypothèse, les cohortes de survivants sont soumises, pour chaque âge, aux conditions de mortalité de la période visée par la table de mortalité.

Données publiées antérieurement : les espérances de vie à des âges déterminés pour chaque sexe figuraient déjà dans des éditions antérieures de *l'Annuaire démographique*. Pour plus de précisions concernant les années pour lesquelles ces données ont été publiées, se reporter à l'index historique.